

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 78 (1951)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Une "permanence" deux fois par mois...  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227698>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

où tu passes, sans t'encoupler aux marches d'escaliers pour aller tomber droit dans la « boîte aux lettres » où d'ailleurs tu ne restes qu'un moment... car bientôt tu t'en vas prendre la meilleure place à la cuisine, à portée de main et de chacun, parce qu'on aime à te reprendre souvent pour lire et relire tes « gandoises ».

Puisses-tu, joli *Nouveau Conteur*, pénétrer ainsi dans tous les ménages et leur apporter les bonnes nouvelles du pays, nouvelles pleines de sain patriotisme et qui nous font aimer toujours mieux notre belle patrie et ce bon vieux patois que parlaient nos aïeux.

C'est là le vœu que fait pour toi *Lo Frédon*. Que Dieu m'entende.

\* \* \*

Merci à M. Hertig, Haute-Savoie, et Mme Marie Schmidt-Gyger pour leur envoi. Merci à Mlle Louise de Saussaz, cette bonne tante Louise des Pars dont la lettre à Fridolin est pleine de cœur. A elle tous nos vœux de prompt rétablissement...

### Une question moins grave que bien d'autres du temps présent

*Dans la riche collection des revu dè nou-trè z'anchan, il s'en trouve qui ne sont pas d'une interprétation facile. Il est en général aisé de les traduire, mais pas plus en français qu'en patois on ne sait ce qu'ils veulent dire.*

*Quelqu'un des lecteurs du Nouveau Conteur entend-il bien et peut-il expliquer pourquoi :*

Nion ne vaô itre mazalai por lo fédzo ?  
(Personne ne veut être boucher pour le foie)

*Interviewés sur ce point, des bouchers se sont récusés. Peut-être, moins sûrs d'eux-mêmes que des professionnels, les charcutiers d'occasion redoutaient-ils de crever la vésicule biliaire. Ou bien refusaient-ils de boucher, de mazalâ, en recevant le foie pour prix de leur travail? Jamais pourtant un vaudois n'a méprisé la sâocesse aô fédze. Y a-t-il enfin, à cette dérobadé devant le trabetzt, des raisons plus profondes? Nous posons le problème, confiants dans la sagacité de l'un ou l'autre de nos lecteurs.*

*Quant au mot mazalai (ou majalê), il est, croyons-nous, surtout usité à l'orient du canton et chez les Fribourgeois. On eut pourtant, à Lausanne, le Mazel, boucherie principale. Le terme est de bonne souche latine : macellum, marché des comestibles. La macellaria taberna était l'étal où les ménagères romaines s'approvisionnaient de biftecks, de charcuterie, de poisson. Mais le bifteck s'appelait autrement, l'anglais n'étant pas inventé.*

G. des Amburnex.

Qui répondra ?

---

### SOUTENEZ DE VOS ACHATS

les annonceurs

du « *Nouveau Conteur Vaudois* ».

---

## Une « PERMANENCE » deux fois par mois...

*Pour permettre aux amis du Nouveau Conteur vaudois et à nos correspondants de se rencontrer et de deviser des choses qui intéressent notre revue mensuelle, son rédacteur M. R. Molles a institué, à partir du mois de septembre, une « permanence » deux fois par mois, le lundi de 17 h. à 19 h., au Buffet de la Gare de Lausanne, II<sup>me</sup> classe.*

*Les dates de ces deux réunions amicales où chacun se rendra à loisir seront publiées chaque mois dans le Nouveau Conteur.*

Permanence pour décembre : Lundi 11, de 17 à 19 heures.

Permanence pour janvier 1951 : Lundi 8 et lundi 22, de 17 à 19 h.

*Bienvenue est d'ores et déjà souhaitée à tous.*

La Rédaction.